

Question de Kattrin Jadin à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "L'incendie à bord d'un navire dans l'océan Indien"

Kattrin Jadin (MR): Madame la ministre, ma question est de dimension plus internationale. Une réelle catastrophe écologique s'est produite dans l'Océan Indien: un porte-conteneurs a pris feu et a brûlé pendant plusieurs jours. Sa cargaison comportait des millions de granulés de plastique, de mazout, de gazole, d'acide nitrique et d'autres produits chimiques qui se sont échoués au large de Colombo, causant une catastrophe environnementale de grande envergure.

La réparation des dégâts écologiques causés prendra plusieurs années. Les plages sri-lankaises doivent faire face à une lourde pollution, probablement la pire de leur histoire. Les conséquences pour les sept mers ne sont à présent pas encore connues.

Madame la ministre, avez-vous pu vous enquérir sur le fait qu'une enquête internationale aurait été ouverte à la suite de cet incendie? L'aide internationale a-t-elle été demandée pour lutter contre la pollution? Je sais que notre pays dispose d'un sérieux *know-how* sur ce type de situation. Enfin, ce type d'incendie dans des navires de grande envergure est-il fréquent? Auriez-vous les chiffres relatifs à ces cinq dernières années?

Zakia Khattabi, ministre: Madame Jadin, les questions concernant les accidents maritimes internationaux sont surtout du ressort de mon collègue le ministre Van Quickenborne, même si d'autres ministres peuvent être impliqués, comme le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération au développement, etc. C'est ainsi que la DG Navigation du SPF Mobilité et Transports, dans le cadre de la Convention internationale de 1990 sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures, élaborée par l'Organisation maritime internationale (OMI), est impliquée dans les enquêtes internationales et dans le suivi des accidents maritimes, y compris pour les questions de pollutions causées par ces accidents.

Le cas échéant, les différents services nationaux compétents comme le service Milieu marin, l'Unité de Gestion du Modèle Mathématique de la Mer du Nord et la DG Navigation, se concertent pour assurer le suivi des sollicitations internationales.

En date du 2 juin, le Sri Lanka a adressé une demande d'assistance à l'Union européenne; celle-ci a été relayée vers les États membres dans le cadre du mécanisme européen de protection civile (MEPC), dans le but d'évaluer la situation, et le cas échéant, de mettre en place une mission d'assistance sous coordination européenne.

La demande du Sri Lanka comprend deux volets. Le premier concerne une aide urgente sous forme de matériel d'expertise pour lutter contre la pollution causée par le MV X-Press Pearl. Le deuxième concerne une coopération à plus long terme pour du *capacity building*. Les différentes instances nationales concernées par cette requête ont analysé la demande. La Belgique ne dispose pas d'un module d'assistance pour la lutte anti-pollution pouvant être déployé au Sri Lanka dans le cadre de B-Fast.

La Belgique suit néanmoins attentivement la mise en place de la réponse au niveau européen, et ce, en étroite contact avec le centre de coordination de la réaction d'urgence et de la

DG ECHO de la Commission européenne, et y apportera son appui dans la limite de ses moyens si l'occasion se présente.

Katrin Jadin (MR): Madame la ministre, je vous remercie pour toutes ces réponses. J'ai hésité à poser cette question à vos collègues des Relations extérieures ou de la Justice. Je pense avoir bien fait de la poser à la ministre de l'Environnement, puisque j'ai reçu une réponse plus que complète et très instructive.